

le Vincentien

Magazine municipal #55 juillet 2025



PLACE AUX LOISIRS

BUDGET

Page 4

FÊTE DES COMITÉS

Page 6

VILLE SPORTIVE

Page 13

SOMMAIRE

■ Budget	P.4
■ Fête des comités	P.6
■ Escale à la Glacière	P.7
■ Espace loisirs	P.8
■ Ville sportive	P.13
■ Expression politique	P.14
■ Agenda	P.15



SPAR ÇA REPART

Le magasin SPAR du bourg a réouvert ses portes au printemps. La demande était finalement forte : cet établissement avait fini par trouver de nombreux adeptes et usagers, et le manque finissait par se faire ressentir depuis l'arrêt d'activité des précédents gérants.

Lors d'une très sympathique inauguration, nous avons pu faire plus ample connaissance avec Sandrine et Nicolas Argviev, et constater leur gentillesse et leur professionnalisme.

Leur offre est de qualité et adaptée à notre commune.

Nous leur souhaitons la bienvenue et tous nos vœux de réussite !



JOURNAL D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL, # 55

Tirage : 1 700 exemplaires.

Directeur de la publication : Henri Bédât.

Dépôt légal : à parution.

Réalisation : Caractères, Saint-Paul-lès-Dax.

Crédit photo (sauf mention particulière) : mairie de Saint-Vincent-de-Paul, Nicolas Darracq.

La Commune de Saint-Vincent-de-Paul a fait le choix d'une communication écoresponsable. Ce document a été réalisé avec des encres végétales, sur du papier PEFC par une imprimerie "Imprim'vert".



Henri Bédât,
maire de Saint-Vincent-de-Paul
et son **Conseil municipal**
ont le plaisir de vous inviter
à la cérémonie de célébration
de la **fête nationale**,
lundi 14 juillet 2025 à 12 heures,
à l'étang de la Glacière.
Ils seraient honorés
de votre présence.

FORUM DES ASSOCIATIONS

Le traditionnel **forum des associations** de rentrée se tiendra une nouvelle fois le premier samedi de septembre, le 6, sous la halle de la Glacière.

Prise de renseignements et autres inscriptions pourront être effectuées sur les stands dédiés, auprès des responsables associatifs qui seront présents ce jour-là.

A l'issue du forum, en fin d'après-midi, nous renouerons avec la cérémonie d'**accueil des nouveaux arrivants**, autour d'un pot de l'amitié.

Si vous êtes installés dans la commune dernièrement, n'hésitez pas à le signaler en mairie afin d'être associés à cette petite cérémonie officielle et conviviale.



SEMAINE BLEUE DU 6 AU 10 OCTOBRE

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) propose aux retraités des animations variées pendant toute la semaine.

Pour débiter la semaine, un repas à l'étang de la Glacière avec le traiteur "le vieux Tachaires" animé par l'orchestre "Tékema".

Du mardi au vendredi, des ateliers seront proposés : Relaxation, prévention, atelier culinaire, Qi Gong, scrapbooking, automassage, théâtre.

Vous retrouverez le programme complet sur le flyer avec les jours et horaires, n'oubliez pas de vous inscrire!



FAIRE PLUS AVEC MOINS



Le budget 2025 a été adopté avec **22 voix pour** et 1 voix contre. Dans le cadre d'une **gestion raisonnée**, ce budget a été difficile à bâtir puisque comme d'habitude il s'agit de faire des choix donc mettre de côté des projets.

Nos marges de manœuvre restent étroites d'autant plus que les cofinancements d'autres structures (État, Département...) sont aléatoires : **il serait inconscient de se lancer sur des projets que nous serions seuls à supporter.**

D'autant qu'à ce jour restent des inconnues sur le site de la glacière : nous sommes dans l'attente de subvention et d'autorisation pour la réparation du pont de l'entrée (cout 95 000 €) et le curage du lac (65 000€).

Pour autant, la prudence n'altère pas notre ambition :

Être prudent c'est s'assurer que nos recettes sont réalistes et réalisables notamment avec nos ventes de bois, s'assurer que nos dépenses sont contenues malgré les contraintes inhérentes (l'inflation, les cotisations charges de personnel, les contributions aux structures partenaires).

Être ambitieux c'est vouloir donner à tous les Vincentiens et Vincentiennes les moyens de s'épanouir dans la commune, de pouvoir y trouver des services abordables et de qualité.

Parmi les chantiers importants, la construction du pumptrack (circuit à vélo de Moras) et la réhabilitation du foyer sont quasiment terminés.

- › Le deuxième semestre verra l'aménagement de la brasserie sur le nouveau site de Laborde amenant ainsi un nouveau service et surtout un nouveau centre de vie.
- › Dès lors que nous aurons la certitude d'une aide de l'État, les travaux de la nouvelle salle associative à Buglose seront lancés (le permis de construire est en cours d'instruction).
- › Des travaux conséquents d'enfouissement de réseau d'électricité validés par le SYDEC démarreront cette année : route de Basta (en prévision de l'aménagement de l'entrée sud de Buglose), route de Marcot, rue de la Scierie.
- › Le savoir-faire de nos équipes techniques nous permet d'envisager des travaux d'entretien : Espace du site de Moras, création places handicapées à la Glacière, réhabilitation de la salle de réunion de Buglose, réparation de pistes forestières.

Nous préparons l'avenir en équipant nos bâtiments de panneaux photovoltaïques (mairie, salle de mariage, ateliers, salle de basket).

Au-delà de ces engagements 2025, afin de ne pas compromettre les budgets futurs, nous décalerons des investissements et ainsi prendrons le temps de nous assurer de co financements : courts de tennis, église, vidéo surveillance des bourgs.

Dans ce contexte toujours incertain, j'ai proposé que pour la 14^e année consécutive nous n'augmentions pas les taux de fiscalité communaux respectant ainsi ma parole.

Faire plus avec moins c'est notre quotidien.

L'été est là, je vous engage à profiter un maximum des moments de liesse et de convivialité proposés par nos associations communales : en point d'orgue je vous donne rendez vous le 27 septembre (ce sera la Saint Vincent de Paul !) pour une soirée festive musicale exceptionnelle puisque organisée par les deux comités de fêtes réunis.

Henri Bédard
Maire

Vice-président du Conseil départemental

PAS DE HAUSSE DES TAUX COMMUNAUX

Un budget de fonctionnement de 3 714 250 euros et un budget d'investissement de 1 657 211 euros au service de la population.

Soutenir le monde associatif

- > Lancement de la salle associative à Buglose
- > Acquisition d'une estrade mobile
- > Maintien des subventions
- > Aménagement buvette au stade

Améliorer le cadre de vie

- > Enfouissement des lignes sur les routes de Basta, Marcot, Scierie
- > Création de places pour personnes à mobilité réduite et pose de tables de pique nique et de boîtes à livres à la Glacière et à Moras



Participer à la transition énergétique

- > Acquisition terrain Vargues pour panneaux photovoltaïques au sol
- > Pose panneaux photovoltaïques sur la salle de basket
- > Pose panneaux photovoltaïques sur le toit des ateliers municipaux et de la mairie (2025/2026)
- > Changement des luminaires et ampoules : route de Lanusse, rond point Buglose
- > Changement des ampoules dans les écoles

PRINCIPAUX ENGAGEMENTS 2025

Entretenir le patrimoine

- > Glacière : curage de l'étang + places pour personnes à mobilité réduite
- > École du bourg : changement chaudière + luminaires
- > Réfection des pistes forestières



Sécuriser les déplacements

- > Pose de panneaux interdiction au plus de 3.5 t dans le centre de Buglose
- > Aménagements route de la Kiaou
- > Création piste cyclable route du Stade
- > Alignement rue des Genêts

Accompagner la jeunesse

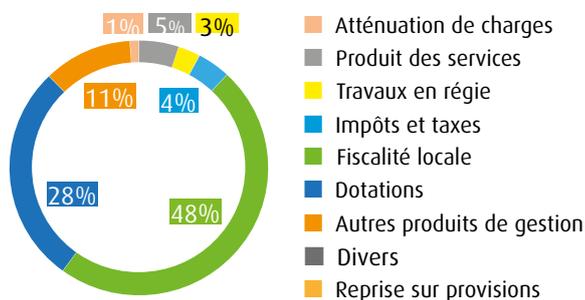
- > Aide au BAFA
- > Aide au permis de conduire
- > Aménagement du site de Moras
- > Tables de ping-pong à la Glacière et à Moras
- > Réfection aire de jeu de la Chine

Promouvoir la culture avec la Régie événementielle

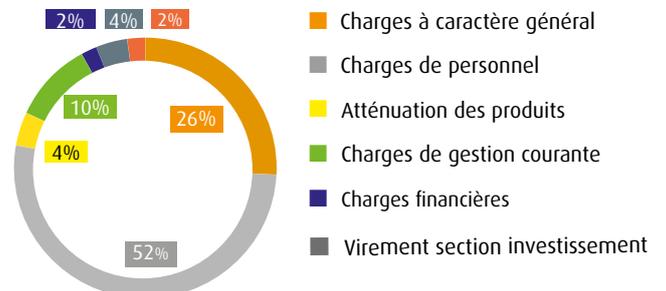
- > Proposer une offre de spectacles de qualité à des prix très abordables lors de la saison culturelle
- > Permettre à tous de profiter de spectacles gratuits lors d'Escale à la Glacière
- > Découvrir des artisans et producteurs locaux lors des trois marchés : Printemps de la Glacière, marché gourmand et artisanal nocturne d'Escale et marché de Noël.



RECETTES DE FONCTIONNEMENT



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT





COMBIEN ÇA COÛTE ?

Notre priorité est de maintenir des services de qualité abordables.

■ Pour l'éducation, la jeunesse, la musique nous dépensons annuellement (hors investissements) environ **674 000 euros**.

Écoles publiques	Coût Primaire	Coût Maternelle	Reste à charge communal
Dépenses structurelles salaires personnel, eau, électricité, assurances	45 000	152 200	197 200
Dépenses pédagogiques (fournitures scolaires, participation voyage...)	30 000	6 000	36 000
TOTAL	75 000	158 200	233 200

École privée

La loi Debré 1959 plusieurs fois modifiée oblige la commune à verser à l'école privée Vincent de Paul (Ogec) un forfait par élève de la commune scolarisé dans leur établissement.

Pour l'année scolaire 2024/2025 il y avait 45 enfants concernés (22 en maternelle et 23 en primaire) : ainsi nous versons environ **44 100 euros**.

Jeunesse	Recettes	Dépenses	Reste à charge communal
Périscolaire (cantine, accueils...)	223 000	485 000	262 000
Centre de loisirs	110 200	145 000	34 800
Espace jeunes	31 000	48 600	17 600
TOTAL	364 200	678 600	314 400

École de musique	Recettes	Dépenses		Reste à charge communal : 92 400
Cotisations, locations instruments	10 800	3 500	Acquisitions instruments	
Subventions instruments	1 150	95 550	Charges de personnel	
		5 300	Divers salle de musique	
TOTAL	11 950	104 350		

■ Pour le cadre de vie avec l'éclairage public nous prévoyons cette année de dépenser **180 000 euros**

- > Consommation prévisionnelle 2025 : **30 000 euros**
- > Travaux 2025 :
 - Enfouissement réseau route de basta, route de la Scierie, route de Marcot : 441 000 euros dont environ **100 000 euros** de participation communale.
 - Changements ampoules : 50 000 euros dont **14 000** pour la commune.
 - Remboursement emprunt travaux antérieurs : **36 700 euros**



LA FÊTE DES COMITÉS RÉUNIS

Événement inédit samedi 27 septembre 2025, jour de la Saint Vincent de Paul, les deux comités des fêtes, du Bourg et de Buglose, et la commune, via la régie événementielle proposeront à la Glacière une soirée placée sous le signe de la fête et de la convivialité.

Henri Bédard, le maire, souhaitait depuis longtemps, sans pour autant perturber chacune des fêtes habituelles, mettre en place un événement commun sur le site de la Glacière.

Le rendez-vous a pu voir le jour grâce à la collaboration et au travail des deux présidents des comités et leurs

équipes et de la régie événementielle. Cette soirée s'articulera autour d'un apéritif et d'un repas, accompagnés par des groupes musicaux de qualité, particulièrement festifs et idéaux pour faire pour tous de ce moment, un temps de convivialité, de vivre ensemble et de joie.

En effet, le groupe Tekema et sa

musique gipsy animera l'apéritif et le repas puis l'orchestre "Va Voir Maman, Papa Travaille", dont on ne présente plus la folie douce et les reprises "cuivrées", assurera la soirée festive qui suivra !

Nous avons souhaité laisser les présidents des deux comités vous parler de cet événement :



CARLOS LADEIRA

Président du comité des fêtes de Buglose



JULIEN BÉDARD

Président du comité des fêtes du Bourg



Pourquoi un tel événement ?

Cela fait un petit moment que cette idée trotte dans ma tête. J'en ai parlé à Monsieur le maire, Henri Bédard, qui a été tout de suite d'accord, puis au président du comité des fêtes de Pouy, Julien Bédard.

Je souhaitais montrer que l'état d'esprit des jeunes avait changé, basket à Buglose et foot à Pouy. Ils ont envie de s'amuser ensemble, de partager des événements festifs. Buglose et Pouy les valeurs des jeunes sont celles de la convivialité et du vivre ensemble, donc tous se retrouver c'était mon idée.

Qu'en attendez-vous ?

Monsieur le maire et son équipe ont tout mis en œuvre pour cette soirée. Je souhaite que ce soit un vrai moment de convivialité, que tous les habitants, petits, grands, jeunes, moins jeunes, anciens se retrouvent. Que les deux comités travaillent main dans la main, dans la bonne humeur et fasse une grande équipe.

Comment donner aux vincentiens l'envie d'y venir ?

Les vincentiens aiment les moments festifs, alors Pouy et Buglose à la Glacière autour d'un bon repas avec une ambiance musicale, deux comités qui ont envie de faire plaisir, de partager la fin des fêtes 2025, on ne peut qu'adhérer à cet état d'esprit !

C'est symbolique le jour de la saint Vincent de Paul dans le lieu préféré des habitants le site de la Glacière ! Je suis ravi que cette soirée festive ait lieu .

Pourquoi un tel événement ?

Une volonté commune avec Carlos suite à une discussion au cours de l'été dernier de mutualiser nos forces pour proposer aux Vincentiennes et aux Vincentiens une agréable soirée d'échange.

Qu'en attendez-vous ?

Que la fête soit belle ! Nos deux fêtes sont de beaux succès populaires que nous avons su développer. Ensemble nous souhaitons poursuivre nos valeurs : convivialité, partage et bonne humeur. Nous souhaitons offrir ce savoir avec les Vincentiens pour une soirée sur le site attractif de la Glacière. Clin d'oeil pour notre commune, la soirée aura lieu le jour de la Saint Vincent de Paul patronyme et figure de notre commune. Par le passé les fêtes locales ont eu lieu à cette date.

Comment donner aux vincentiens l'envie d'y venir ?

On connaît la capacité des Vincentiens à se mobiliser tout au long de l'année au travers de toutes les manifestations organisées par les associations vincentiennes. Cet événement s'inscrit au-delà des comités mais pour tous les Vincentiens petits et grands. Il doit être fédérateur et permettre à tout le monde de se retrouver pour partager un moment de convivialité et festif pour fêter la fin de l'été tous ensemble.

EMBARQUEZ POUR UNE ESCALE A LA GLACIÈRE

Le rendez-vous estival pour toute la famille « Escale à la Glacière » revient cet été du 10 au 20 juillet. L'invitation à participer est lancée.

La municipalité via sa régie événementielle municipale, est ravie de vous proposer une nouvelle édition de cet événement d'animations culturelles et festives autour de ce magnifique site qu'est l'étang de la Glacière.

C'est un film familial déjà devenu culte qui ouvrira cet année le programme : « Un p'tit truc en plus » d'Artus. Une séance de cinéma en plein air débarquera donc au théâtre de verdure pour débiter les festivités d'Escale à la Glacière 2025, le jeudi 10 juillet au soir !

L'Esquipatge de la Lutz animera le marché nocturne de vendredi 11 juillet. Vous pourrez y déguster des produits locaux et déambuler le long des stands de décoration, de produits locaux, de bijoux ou de tenues estivales.

Ambiance rock le samedi 12 juillet : c'est une soirée musicale gratuite qui résonnera avec les 2 groupes Les Giggles et les Repris de justesse côté lavoir, autour de l'indispensable buvette !

« Fabulous », le spectacle cabaret d'Emeric et Jeanne-Lise, enflammera la Glacière, autour d'un repas convivial, avant le traditionnel feu d'artifice sur l'étang le 13 juillet.

Pour la troisième année consécutive, le concours de cocardes avec les rasateurs du Sud-Ouest et le bétail de la Ganaderia de la Mecque fouleront le théâtre de verdure le vendredi 18 juillet en fin de journée. Rdv maintenant devenu traditionnel lors de ces animations estivales, la

10 A 20 JUILLET 2025

SAINT-VINCENT-DE-PAUL (40)

Site La Glacière
128 route de l'étang 40990 Saint-Vincent-de-Paul

CINÉMA EN PLEIN AIR	10/07
MARCHÉ NOCTURNE	11/07
REPAS CONCERTS	12/07
REPAS SPECTACLE CABARET	13/07
CONCOURS DE COCARDÉS	18/07
COURSE LANDAISE	20/07

MARCHÉ GOURMAND & ARTISANAL | MARCHÉ 7 KM
PÊCHE POUR LES ENFANTS | INITIATION AU QI-GONG
SPECTACLE THÉÂTRAL ET MUSICAL | FEU D'ARTIFICE

course landaise festival clôturera cette édition 2025 d'Escale à la Glacière, le dimanche 20 juillet, avec les acteurs de la course landaise de la cuadrilla Frédéric Vergonzeanne qui affronteront les pensionnaires de la Ganaderia de

La Mecque. Les associations vous proposeront des animations tout au long des week-ends que vous retrouverez dans le programme.

Cet été, embarquez avec nous et faites « Escale à la Glacière ».

PROMOUVOIR LA CULTURE

La saison Culturelle Vincentienne s'est achevée dimanche 15 juin au bord de l'étang de la Glacière, avec le 6^e et dernier spectacle de sa programmation.

Le conte musical « La bête Beurk », était offert par la régie. Malgré une saison un peu difficile en terme de fréquentation, la saison s'est clôturée sur une belle note avec 75 spectateurs. En constante remise en question, la régie travaille d'ores et déjà à ce que pourrait être la prochaine édition de cette Saison Culturelle Vincentienne, en réfléchissant à adapter sa formule pour continuer à promouvoir la culture dans notre commune !



UN NOUVEL ESPACE DÉDIÉ AUX LOISIRS

Samedi 24 mai, Henri Bédard, le maire, entouré d'élus, de la commune, du Grand Dax et du Conseil municipal des jeunes, a inauguré officiellement le circuit de pumtrack et par là même le nouveau site Moras.



Le site Moras, maintenant dédié à la jeunesse, la famille et les loisirs propose un circuit vallonné pour vélos, skate, trottinettes et autres roulants créé par une entreprise spécialisée qui a su adapter le module au site. Vous y trouverez aussi une table de tennis de table fixe mais aussi une magnifique boîte à livres fabriquée par nos services techniques. Vous pourrez y reconnaître une reproduction de l'ancienne maison, clin d'œil et souvenir de cet ancien lieu mythique de la commune. Enfin, des tables de pique-niques permettront repas ou pauses bucoliques pour les accompagnants des courageux utilisateurs du pumtrack par exemple. Ce site se verra donc familial, convivial et près de la nature, offrant

une vue imprenable sur nos si belles barthes et leur magnifique écrin naturel !

Nous ne doutons pas que tous les usagers sauront respecter et préserver ce site des incivilités et dégradations qui pourraient être redoutées sur un tel endroit et espérons que tous et toutes pourront ainsi profiter de ce lieu en toute quiétude et sécurité, en respectant les espaces enherbés en utilisant entrées et passages dédiés, en profitant au mieux des places de parking créées et dédiées au site, en gardant un esprit de courtoisie et de partage sur les installations, ainsi qu'un respect des riverains.

Nous rappelons aussi qu'il est très fortement conseillé aux utilisateurs

du pumtrack de se munir de casque et autres accessoires de protection du corps qui pourraient être recommandés.





CONFÉRENCE SUR L'ORIGINE DES NOMS

Samedi 29 mars 2025, salle des mariages, l'association Agrad'Òc organisait une conférence sur la toponymie de Saint-Vincent-de-Paul. 320 toponymes ont été étudiés avec l'aide de la spécialiste Bénédicte Boyrie-Fénié.

Le samedi 29 mars 2025, Agrad'Òc organisait une conférence sur la toponymie de Saint-Vincent-de-Paul à la salle des mariages.

Cette conférence ponctuait une étude sur les noms de lieux de la commune entreprise par les membres de l'atelier Batalèra dès 2022. La quasi-totalité des noms de lieux, noms de quartiers, de maisons, de barthes, de landes, de ruisseaux... trouvant leurs origines dans la langue occitane (variante gasconne dans notre région), c'est donc tout naturellement que les batalaires d'Agrad'Òc ont, dans le cadre de leurs activités associatives, entamé ces recherches.

noms de lieux remontent à plusieurs siècles, voire à plusieurs millénaires. Les noms des lieux-dits peuvent provenir des caractéristiques naturelles, géographiques, géologiques ou hydrologiques de l'endroit, des activités économiques (petites industries, artisanat) ou de patronymes ou sobriquets de personnes ayant vécu en ces lieux.

Bon nombre de dictionnaires et d'ouvrages traitant de ce sujet en Gascogne ont été consultés. Des personnes originaires de la commune ont également été sollicitées : grâce à leur connaissance du territoire et de l'histoire locale,



les recherches. Elle les a présentées à l'occasion de cette très intéressante et instructive conférence au cours de laquelle elle a su captiver le nombreux public.

Les personnes intéressées par le sujet peuvent retrouver le contenu de la conférence sur le site internet de la commune en cliquant sur le lien <https://www.saintvincentdepaul.fr/ma-ville/vivre-a-saint-vincent-de-paul/les-actualites-municipales>.

Un livre avec une présentation quartier par quartier, a été édité par l'association Agrad'Òc. Celles et ceux qui voudraient se le procurer peuvent en faire la demande par téléphone au 06 84 96 24 57 ou par mail à l'adresse agradoc40990@gmail.com. Agrad'Òc remercie très chaleureusement toutes les personnes qui l'ont aidée lors des recherches.

Description du livre : 110 pages, Couverture quadri recto sur Naturel 250 gr. Pelliculage brillant recto. Dos carré collé. Prix : 12 euros.



Tout d'abord, nous avons listé un maximum de toponymes. Ainsi nous avons fouillé différents documents : le cadastre renouvelé de 1965 et les cartes cadastrales, actuelles et anciennes, consultables sur les sites internet de Géoportail et des Archives Départementales des Landes (cartes de Cassini et d'Etat Major de 1820, cadastre napoléonien de 1825, ...).

Des noms de maisons ont été également relevés dans les recensements de la commune du XIXe et du début du XXe siècles, disponibles sur le site des archives départementales.

Les toponymes relevés (environ 320) et classés par quartiers, il fallait ensuite essayer de leur trouver une origine. Exercice pas toujours facile quand on sait que certains

elles nous ont transmis de précieux renseignements sur des noms de lieux et leurs significations.

Mais la toponymie n'est pas une science exacte. Si pour quelques lieux les dénominations paraissent évidentes, souvent, ce ne sont que des hypothèses qui sont émises. Et parfois aucune explication n'est trouvée.

Pour ne pas laisser ce travail de recherche sans suite, notre association a décidé de demander à une spécialiste en toponymie de relire, corriger et compléter le document déjà élaboré par les batalaires, et également d'organiser une conférence.

Bénédicte Boyrie-Fénié, Docteure en Géographie historique, a accepté notre demande. Sa collaboration a permis d'enrichir sensiblement



› UN AGRÉABLE PRINTEMPS DE LA GLACIÈRE

L'édition 2025 de Printemps de la Glacière a réuni plus d'une trentaine d'exposants sous un soleil radieux. Les visiteurs ont glané de précieux conseils culinaires, pour faire voyager leurs papilles, autour d'un stand d'épices et d'aromates. Les jardiniers ont découvert un choix varié et coloré de plantes et de fleurs : des rosiers, des plantes épiphytes, des plantes carnivores, des plants bio. C'était aussi le jour de la fête des mères, les retardataires ont déniché de jolis cadeaux : décorations et bijoux sur le thème de la Nature. Une belle balade en famille et pour les gourmands : crêpes et pastis landais ou miel...



› COMITÉ DES FÊTES DE POUY : MERCI VINCENT

Le 30 mars dernier, l'heure est venue pour le comité des fêtes de Pouy de dire au revoir à l'un de ses membres emblématiques ! Vincent Boisselle a rejoint le comité avec son épouse Fatima il y a un peu plus de 30 ans et a toujours été au rendez-vous. Il ne compte plus le nombre de personnes qu'il a vu intégrer, évoluer et parfois même partir du comité. D'ailleurs, Vincent ne comptera plus tout court. Celui qui s'occupait avec brio de tenir les comptes, de réaliser les rapports financiers et de compter la petite monnaie, a décidé de prendre sa « retraite ». C'est désormais de l'autre côté du comptoir que nous aurons le plaisir de croiser Vincent. Au nom de tout le comité des fêtes : « Merci pour ces belles années de dévouement passées à nos côtés. Tu as contribué à faire de ces fêtes ce qu'elles sont aujourd'hui. »



› POUR QUE TOUT LE MONDE SOIT INFORMÉ

Dans le cadre de son engagement envers ses habitants, la commune de Saint-Vincent-de-Paul propose une multitude d'initiatives pour renforcer le lien social et informer ses citoyens. Grâce à un nouveau site internet interactif, les habitants peuvent désormais suivre l'actualité locale de manière régulière et accessible www.saintvincentdepaul.fr
Restez connectés !

Ne manquez pas l'occasion de vous inscrire à la [lettre d'infos](#) afin de recevoir les dernières nouvelles directement dans votre boîte mail. C'est une façon simple et efficace de rester au courant des événements, des activités et des informations importantes pour la vie de la commune.

Suivez-nous sur les Réseaux Sociaux !

La commune est également présente sur divers [réseaux sociaux](#), notamment Instagram ([saintvincentdepaul_40](#)) et Facebook (Commune de Saint Vincent de Paul).

Ces plateformes offrent un espace dynamique pour échanger, partager et célébrer la vie communale.

Pour ceux qui préfèrent une approche plus traditionnelle, l'application [Panneau Pocket](#) (Saint-Vincent-de-Paul – 40990) permet de recevoir des notifications instantanées sur votre smartphone.

Un Appel à l'Engagement

Nous vous encourageons à participer activement à la vie de notre belle commune. Que ce soit en assistant aux événements locaux ou en suivant nos activités en ligne, chaque geste compte pour renforcer le tissu social.

[Ensemble, faisons de Saint-Vincent-de-Paul un lieu où il fait bon vivre !](#)

Pour ne rien manquer, rejoignez-nous notre communauté en ligne !



› ACCA

L'association communale de chasse agréée qui gère les battues au gros gibier a offert, le dimanche 1^{er} septembre 2024, un repas animé par ACQS CANTA pour la population du village. Dans le magnifique cadre de l'étang de la Glacière, par une belle journée ensoleillée d'été, ce sont 300 convives qui se sont rassemblées pour déguster civet de chevreuils et sangliers marinés à la plancha préparés par les cuisiniers du restaurant L'Auberge'in. Remerciement à ACQS CANTA qui a su agrémenter ces agapes par des chansons de choix. L'association réitérera cette journée le dimanche 7 septembre 2025. Le repas sera servi par les chasseurs et préparé par le traiteur L'Auberge'in. Le repas sera animé par ACQS CANTA. Permanences pour inscriptions et paiement à la maison de la chasse à Buglose le 23, 27, 30 août et le 2 septembre de 17 à 19 heures.



› CAMP DES PRISONNIERS



Ils veulent savoir et comprendre...

Nos compatriotes connaissent-ils le site mémoriel du dramatique conflit 39/45 situé dans le « pignada » route de Laluque ? Lorsque vous lirez ce mot, tous les scolaires du village auront arpenté sa douzaine d'hectares, eux aussi, ils veulent savoir et comprendre pourquoi la guerre.

Dès les premiers mots du guide, les yeux s'écarquillent étrangement lorsqu'ils découvrent que la France a déclaré la guerre à l'Allemagne. Ils ont entendu que celle-ci était dirigée par un dictateur qui ambitionnait de créer une race pure sur un gigantesque sol européen. Nous ne doutons pas que ces jeunes vincentiens sauront porter haut ce lieu sacré réputé unique dans son genre sur le territoire français. Ils ont été précédés par le Lycée Hector Serres niveau terminale, fortement impressionnés, ils décident de réaliser un projet destiné à mettre en avant les atouts mémoriels et touristiques du site afin de le valoriser, le dynamiser et le faire connaître au plus grand nombre.

Notre village doit devenir un haut lieu mémoriel, l'équipe MCPB a semé des graines qui, poussées par le vent du souvenir, se répandent sur l'Europe.

› BUGLOSE D'AUSCOPS

Au mois d'avril Buglose d'auscops organisait le repas de l'amitié. Merci à ceux qui ont répondu présent pour partager un moment convivial. Un grand merci à tous les bénévoles.



› AMIS DE L'ADOUR



Sortie en Auvergne

› JOUR DE LA NUIT

Les séances de planétarium, qui ravissent tous les âges, passeront de 4 à 7 pour l'édition du 4 octobre 2025 avec 3 séances spéciales enfants dès l'après-midi, des ateliers, des contes et des conférences...



› QI GONG

Poursuite des séances de Qi Gong avec séance de découverte du Parc du Sarrat où Qi Gong et musique des plantes se sont harmonisés.



› BOOGIE BOOTS

Bals où nous recevons les clubs de country de la région, échange panier avec nos adhérents ou animation de notre groupe démo, on ne s'ennuie jamais !!! N'hésitez pas à venir nous rejoindre !!!



SAINT-VINCENT-DE-PAUL, VILLE SPORTIVE

Avec plus de 40 associations, notre commune rayonne par son dynamisme : culture, loisir, détente, sport en sont les domaines privilégiés. S'agissant du sport de compétition, 700 sportifs portent les couleurs de la commune sur les terrains départementaux ou régionaux. Au-delà des résultats sportifs, ce sont les valeurs de respect, de solidarité, de vivre ensemble que véhiculent les dirigeants, les entraîneurs et les bénévoles. Petit tour d'horizon sur la saison 2024/2025 :

► FOOTBALL



Le Pouy FC n'en finit pas de grandir ! 310 licenciés dont 220 jeunes répartis en 16 équipes, 90 séniors répartis en 4 équipes, mais aussi 20 dirigeants, 1 éducateur salarié et 25 coaches. Les résultats les plus marquants cette année : l'équipe 1 championne des Landes 1^{ère} division et montée en région. L'équipe 2 vainqueur de la Coupe des Landes réserves.

► BASKET BALL



263 licenciés répartis sur 8 équipes séniors et 15 équipes de jeunes (soit 152 jeunes) encadrés par 2 éducateurs salariés et 19 coaches bénévoles ! Les faits marquants : remarquable parcours des U15 filles finalistes de la coupe des Landes, finalistes du championnat R1, l'équipe sénior 4 championne des Landes, l'équipe 2 sénior monte en région 3 et l'équipe 1 sénior se maintient en région 2.

► TENNIS

Le club de tennis se maintient autour de la soixantaine de licenciés, pour



moitié les enfants de l'école de tennis. Récemment primé pour cette réussite par le comité des Landes, de plus en plus d'enfants formés sont amenés à la compétition. Ajouté à cela, des adultes toujours aussi motivés par les compétitions de club en équipes, entraînent le club à présenter de plus en plus d'équipes lors des coupes saisonnières automne, hiver et printemps. Une grande réussite et fierté pour un petit club comme le nôtre mais un important casse-tête provoqué par les infrastructures limitées, en attendant des jours meilleurs.

L'événement majeur du club est le tournoi estival organisé sur une grosse quinzaine fin juin début juillet qui a vu dérouler lors de cette quinzaine l'an passé, pas moins de 157 matchs dans diverses catégories pour 152 joueurs et joueuses de tout horizon engagés.

► JUDO

Les faits marquants 2025 pour le club de Judo auront été l'arrivée d'un nouveau professeur pour les éveils judo, Christine Argenson, un nouveau cours de judo à destination des personnes ayant un trouble du spectre autistique



animé par Didier Valière, la participation des judokas à de nombreuses animations et compétitions du département et de la région, la mise en place de cours de cardio training et Taïso pour les plus grands, la participation d'un adhérent au sein du corps arbitral départemental lors de la compétition nationale par équipes départementales en catégorie benjamin.e.s. Une belle dynamique pour ce club, qui n'oublie pas les valeurs de convivialité et respect avec des animations comme la remise des "goodies de Noël", la traditionnelle journée nettoyage du dojo et la grande journée de clôture de la saison avec remise de ceintures, apéritif et repas.

► PETANQUE

98 licenciés et membres. Les faits marquants 2025 : Qualification au 4^e tour de la coupe de France de jeu Provençal, très bon parcours de l'équipe 1 des vétérans qui échouent en 1/4 du championnat et ratent la montée en 1^{ère} division. Projets 2026 : création équipe jeunes, mettre plus en avant le site de la glacière pour des tournois de qualification.

► BRAVO HUGO ZABALZA

Nous l'avions déjà honoré en 2018 mais nous ne pouvions pas ne pas revenir sur la belle aventure que vit Hugo



Zabalza, joueur de rugby professionnel, qui joue à Montauban en ProD2 la deuxième division professionnelle. C'est avec ce club que Hugo, qui a grandi à Saint-Vincent-de-Paul et dont la famille vit encore sur la commune, a décroché cette fin de saison le titre de Champion de France et une montée en Top 14, la première division, à l'issue d'un match où il aura en plus été particulièrement en vue. C'est avec un peu de chauvinisme et beaucoup de fierté et d'admiration que nous le félicitons chaleureusement.

› Liste Henri Bédât, « Ensemble, construisons demain »

À travers les pages de ce magazine municipal, nous tenons à vous rendre compte, comme à chaque édition, de l'engagement de l'équipe municipale dans la gestion quotidienne de notre commune. Cette mission, nous la menons avec constance et sérieux, en ayant toujours à cœur le respect de chacun et le souci de la transparence.

Les échanges lors des conseils municipaux et des séances de travail sont riches, parfois complexes. C'est pourquoi nous mettons à votre disposition l'ensemble des comptes rendus officiels dans ce magazine. Ces documents reflètent fidèlement les décisions prises dans le respect des règles démocratiques.

Certains préfèrent depuis longtemps s'exprimer principalement sur les réseaux sociaux, toujours dans des termes virulents ou polémiques. Nous respectons la pluralité des opinions, cependant nous réaffirmons que l'engagement municipal doit s'exercer dans le débat, le respect mutuel, et le service concret rendu aux habitants. Bien sûr les responsabilités d'un élu s'exercent à plusieurs niveaux : au sein du conseil municipal, de la communauté d'agglomération, ou encore du conseil départemental. Il faut garder en tête que chaque instance a ses propres compétences, ses propres cadres et enjeux. Il est important de vous rappeler que l'exercice de ces mandats ne se fait pas au détriment du mandat local, au contraire, il peut offrir des leviers d'actions supplémentaires pour notre commune que nous mettons en avant à chaque occasion.

Au-delà des interprétations, ce qui guide notre action reste inchangé : améliorer le cadre de vie, renforcer les services au public, soutenir le tissu associatif, agir pour la transition écologique, et favoriser le bien vivre ensemble. Ces priorités, nous les portons avec constance en lien avec vous toutes et tous.

Et nous poursuivrons notre travail avec la même rigueur et la même volonté de construire et de vivre ensemble un avenir solide pour notre commune.

› Liste Jean-Jacques Lahontan, « Rassemblés pour agir »

Alors que notre commune affiche ses comptes avec une épargne négative, voilà que Henri Bédât, en tant que Vice-Président du Conseil départemental, vote une politique de réduction drastique des aides aux communes ! Demain, terminées les aides pour les centres de loisirs ou les crèches, moins d'investissements dans nos écoles, et la restauration de notre patrimoine mise de côté. Cette politique entraînera des conséquences dramatiques pour nos petites communes, alors même que le Département dispose d'un surcroît de recettes de 15 millions en 2025.

Comment ne pas s'offusquer aussi contre le refus de cette équipe municipale de restaurer l'église du Village ? C'est le signe d'un choix idéologique, choix profondément contraire à l'histoire et à l'identité de notre commune.

En tant que militant issu du monde associatif, je reste fidèle à la volonté exprimée dans notre programme électoral : soutenir nos écoles, nos associations, notre école de musique, encadrer nos jeunes, accompagner nos aînés. Ce doit être nos priorités. Ce sont eux qui incarnent le cœur battant de Saint Vincent de Paul.

Mon combat ne s'arrête pas là. Il faut aussi soutenir nos artisans, nos entreprises en tout genre, nos commerçants, nos professionnels de santé, ces forces vives qui font vivre notre territoire. Leur travail est la garantie de notre confort de vie. A nous de leur apporter toute la confiance qu'ils méritent.

Je vous le dis avec conviction : Saint Vincent de Paul mérite mieux.

Soyez assurés que vous pourrez toujours compter sur mon engagement et ma détermination pour défendre les intérêts de notre commune. C'est en unissant nos forces et nos convictions, que nous pourrons bâtir un avenir digne de notre passé. Je vous invite à continuer de croire en notre commune, à vous mobiliser. Notre avenir dépend de notre engagement collectif.

› Corinne Labuxière et Claude Larroque « Vincentiens, nous aussi »

Dans l'univers des conseils municipaux, où les décisions qui façonnent la vie locale sont prises, le journaliste est censé être nos yeux et nos oreilles mais surtout le garant d'une information transparente et accessible.

Le nôtre a une particularité pour le moins intrigante : il a publié le 15 avril 2025 un article détaillé dans le journal Sud-Ouest, sur la réunion du conseil municipal du 8 avril 2025 à laquelle il n'a pas assisté. Cette absence physique, loin d'être un détail, devient le point de départ d'une interrogation légitime : qui fournit le contenu de cet article ? La nature et la teneur, dénuées de toute observation directe ou d'échanges en temps réel, invitent à la prudence et à une analyse critique de l'information qu'il contient.

L'énigme s'épaissit lorsqu'on découvre qu'il est également à la tête d'une société de communication qui édite 2 fois par an le « Vincentien », activité pour laquelle il est bien sûr rémunéré. Cette double casquette, si elle n'est pas illégale en soi, pourrait créer une ligne éditoriale complaisante vis-à-vis des pouvoirs en place. Le risque est de voir l'information publique transformée en un outil de communication au service d'intérêts particuliers, plutôt qu'en un reflet fidèle et critique de la vie démocratique locale.

Dans un monde où les frontières entre information, communication et influence sont de plus en plus poreuses, il est essentiel de se poser les bonnes questions sur l'origine et la finalité des récits qui nous sont offerts.

Pour en revenir à notre commune, lors de cette réunion du conseil municipal dédiée en grosse partie aux votes des taxes 2025, la décision de ne pas les augmenter a été prise et nous l'avons bien sûr votée.

Vu la conjoncture actuelle et le flou quant aux dotations et subventions, nous avons également validé les budgets que nous qualifions, nous aussi, de prudents.

Chers Vincentiens, nous vous souhaitons un très bel été et de bonnes vacances.

> JUILLET

› **VENDREDI 4 AU DIMANCHE 6**, Foyer
Fêtes de Pouy

› **JEUDI 10 AU DIMANCHE 20**, Étang de la Glacière
Escale à la Glacière

› **SAMEDI 19**, Étang de la Glacière
Concours de pétanque

› **DIMANCHE 20**, Foyer
Bal musette Amis de l'Adour

> AOUT

› **JEUDI 24**, Étang de la Glacière
Repas et animations don du sang

> SEPTEMBRE

› **MARDI 2**, Étang de la Glacière
Concours de pétanque

› **VENDREDI 5**, Foyer
Latine section danse

› **SAMEDI 6**, Foyer
Bal latine section danse

› **SAMEDI 6**, halle de la Glacière, 14 à 18 heures, **Forum des associations**

> SEPTEMBRE (SUITE)

› **SAMEDI 6**, halle de la Glacière, 18 heures
Accueil des nouveaux arrivants

› **DIMANCHE 7**, Étang de la Glacière
Fête de la chasse

› **DIMANCHE 7**, Foyer
Bal musette amis de l'Adour

› **SAMEDI 20**, Foyer
AG Country

> OCTOBRE

› **JEUDI 2 AU DIMANCHE 5**, salle de réunion de Buglose
Exposition Buglose d'auscops

› **DIMANCHE 12**, Peña
Animations de la Peña El Abanico

› **DIMANCHE 12**, Foyer
Bal Country

› **SAMEDI 18**, Étang de la Glacière et Foyer (repas)
Club bouliste, journée animation des dirigeants et bénévoles du district de Dax

› **VENDREDI 24**, Étang de la Glacière
Marche nocturne

> NOVEMBRE

› **SAMEDI 1^{ER}**, Foyer
Bal Latine section danse

› **DIMANCHE 16**, Foyer
Judo Vide grenier

› **VENDREDI 21**, salle de réunion de Buglose
AG Peña taurine El Abanico

› **SAMEDI 22**, Foyer
AG Club bouliste

› **SAMEDI 29**, Foyer
Concert Sainte Cécile



PRÉVENIR LES INCENDIES

Avec 2500 ha d'une forêt constituée principalement de résineux, Saint-Vincent-de-Paul est classée commune forestière à risque fort d'incendie, et donc, à ce titre, dotée d'une association locale de DFCI (Défense de la Forêt Contre l'Incendie), animée par les bénévoles en collaboration étroite avec la commune. Déjà 5000 m² ont brûlé au printemps mais le sinistre a pu être circonscrit grâce à notre dispositif de prévention et d'action.

Dans notre commune, des employés communaux sont spécialisés et équipés pour les travaux d'entretien et notamment de débroussaillage. La DFCI assure par ces financements l'entretien des pistes et des points d'eau, pour faciliter l'intervention des pompiers. Les pompiers du SDIS (Service

Départemental de Secours et Incendie) sont les seuls habilités à intervenir sur des feux de forêt sous la direction du maire, qui décide de déclarer un feu éteint ou pas, à la suite de quoi les bénévoles de la DFCI, avec l'appui éventuel des personnels municipaux, assurent la garde au feu afin d'éviter toute reprise des flammes.

Pour garantir la double mission de prévention et de garde au feu, la commune est équipée par la DFCI d'une citerne de 3 000 litres couplée à un tracteur conduit par les employés municipaux, à laquelle s'ajoute désormais un pick-up équipé d'une citerne de 650 litres, partagé avec les communes environnantes et mis à disposition par l'Union Régionale Nouvelle Aquitaine de DFCI.



Ce véhicule ainsi conduit par des bénévoles de la DFCI permettra d'organiser des patrouilles de prévention notamment dans les périodes à risque et d'assurer d'éventuelles gardes aux feux.

Le 17 juin au matin, les employés des services techniques et des espaces verts ainsi que les bénévoles de la DFCI se sont retrouvés dans les barthes pour la présentation du dispositif et se familiariser à l'utilisation de la citerne.

SAINT-VINCENT-DE-PAUL

fête DES COMITÉS RÉUNIS

SAMEDI
27 SEPT.
2025

Site de la Glacière

Repas sur réservation. Animation musicale avec Tekema et VVMPT.



Mairie ouverte du lundi au vendredi de 8h15 à 12h et de 13h15 à 17h15.

73, rue du Pouy - 40990 Saint-Vincent-de-Paul

☎ : 05 58 89 91 55 @ : accueil@saintvincentdepaul.fr

Site : saintvincentdepaul.fr

📘 : comunedesaintvincentdepaul

📸 : saintvincentdepaul_40

 PANNEAUPOCKET
"ma commune dans ma poche"

